

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 7 septembre 2026

Le gouvernement salue une décision responsable permettant la reprise des vols d'Air Calédonie à Ouvéa

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie salue la décision prise par la chefferie de Banutr d'autoriser à nouveau les avions d'Air Calédonie à atterrir à l'aérodrome de Hulup, à Ouvéa.

Cette décision, prise au regard notamment de la situation sanitaire et sociale de l'île, des difficultés d'accès aux soins, ainsi que des conséquences de cette situation sur l'éducation, l'économie et la liberté de circulation des habitants, constitue un geste responsable en faveur de l'intérêt général et de la continuité des services essentiels.

Après plusieurs mois de blocage, le gouvernement mesure pleinement la portée de cette décision pour les habitants d'Iaai et tient à saluer le sens des responsabilités dont ont fait preuve les autorités coutumières, dans un esprit de respect, de dialogue et d'apaisement.

Les vols d'Air Calédonie à destination d'Ouvéa débuteront à compter du jeudi 10 septembre 2026, conformément à la résolution adoptée par la chefferie de Banutr.

Le gouvernement restera pleinement mobilisé afin d'accompagner cette reprise et de veiller à ce qu'elle puisse s'inscrire dans la durée, au bénéfice de la population d'Ouvéa et de l'ensemble des îles Loyauté.

Vers un schéma global de la mobilité et de la continuité territoriale

Au-delà de la reprise immédiate des liaisons aériennes, le gouvernement partage la nécessité d'engager une réflexion globale et durable sur la mobilité en Nouvelle-Calédonie.

Comme l'a rappelé le président du gouvernement lors de sa déclaration de politique générale le 24 août dernier, « *donnons-nous enfin un schéma de mobilité et de continuité territoriale. Elle doit être patiemment construite et largement partagée. C'est à ce prix que se déplacer cessera d'être une épreuve pour devenir une liberté.* »

Le président du gouvernement s'est ainsi engagé à œuvrer à l'élaboration de ce schéma, qui devra être construit avec l'ensemble des acteurs concernés et répondre aux besoins des populations, en particulier dans les îles.

Cette démarche doit permettre de garantir une meilleure continuité territoriale et un accès effectif aux services essentiels, tout en apportant des réponses durables aux enjeux de mobilité qui se posent à l'échelle du pays.

Le gouvernement réaffirme enfin sa volonté de poursuivre le dialogue avec les autorités coutumières, les collectivités, les opérateurs et l'ensemble des acteurs concernés afin de construire, dans un esprit de responsabilité et de respect mutuel, des solutions durables pour la mobilité des Calédoniens.

* *
*